

Chambéry, le 12 mai 2026



La section départementale du SNES-FSU Savoie à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Grenoble  
s/c de Monsieur le Directeur Académique de la Savoie

## Objet : Préavis de grève

Monsieur le Recteur,  
Monsieur le DASEN,

**La section départementale du SNES-FSU 73 dépose un préavis de grève concernant tous les personnels de l'éducation travaillant dans le second degré pour les 18, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 28, 29 mai 2026.**

La baisse démographique annoncée, en gardant le même nombre de divisions et les mêmes structures de bâti scolaire, doit permettre de faire baisser le nombre d'élèves par classe, avec une perspective de 21,7 élèves par classe en 2035. Au lieu de cela, nous apprenons, par voie de presse et lors de CA extraordinaires, dans les collèges De Boigne et de la Combe de Savoie, que des restructurations sont suspendues, et des fermetures d'EPLÉ envisagées. **Le SNES-FSU 73 exige le maintien des moyens pour les enseignements du second degré pour une amélioration des conditions d'études des élèves, et les conditions de travail des personnels.** Les financements sont possibles, c'est une question de choix politiques départementaux, académiques et nationaux.

Les restructurations en cours dans certains établissements exigent l'affectation de personnels supplémentaires en vie scolaire et dans les équipes administratives. La charge de travail explose pour les personnels lors des restructuration. Les demandes des personnels en ce sens doivent être satisfaites.

Le SNES-FSU 73 appelle tous les personnels d'éducation du département à soutenir les établissements qui se mettraient en grève et se mobiliseraient de diverses façons pour défendre les moyens pour le second degré et les conditions de travail des personnels. Nous appelons également les personnels en souffrance dans leur établissement à être partie prenante de la prévention des risques professionnels, notamment psychosociaux. Ne plus se taire, partager et faire connaître nos conditions de travail, qui sont aussi les conditions d'étude de nos élèves, est essentiel pour défendre un service public d'éducation de qualité pour toutes et tous les jeunes.

Le SNES-FSU73 demande à être reçu en audience par M le DASEN pour échanger sur tous ces sujets, et porter les revendications pour le second degré Savoie.

Nous vous prions de croire en notre attachement au service public d'éducation.  
Salutations syndicales,

Marlène Tasset et Ronan Colléaux  
co-secrétaires du SNES-FSU 73  
(en copie à la section académique du SNES-FSU de Grenoble)